

Communiqué de presse

Sujet	Prévoyance vieillesse 2020
Pour tout renseignement	Verena Diener, Conseillère aux Etats, Tel. +41 79 331 08 39
Expéditeur	Parti vert'libéral Suisse, Laupenstrasse 2, 3008 Bern Tel +41 31 311 33 03, E-Mail suisse@vertliberaux.ch , www.vertliberaux.ch
Date	17 août 2015

Un compromis important pour la garantie de la prévoyance vieillesse

Pour les Vert'libéraux, la réforme de la prévoyance vieillesse est l'une des tâches centrales des années à venir. Autant pour l'AVS que pour les caisses de pension, les conditions cadres ne permettent plus un financement à long terme. Les propositions de réforme votées aujourd'hui par les Commissions de la sécurité sociale et de la santé publique du Conseil des Etats (CSSS-E) vont dans la bonne direction. La Conseillère aux Etats Verena Diener explique : « Je soutiens le compromis de notre commission sur la réforme de la prévoyance vieillesse. Celui-ci assure aussi bien le financement de la prévoyance vieillesse jusqu'en 2030 que le niveau de rente actuel. L'adaptation du taux minimal de conversion à l'espérance de vie et le rehaussement de l'âge de la retraite des femmes à 65 ans permettent de préserver la répartition équitable des charges entre les générations. »

Afin de réunir la majorité au parlement et devant le peuple, des compromis sont nécessaires. Les Vert'libéraux soutiennent donc des mesures de compensation telles que la hausse modérée de l'AVS pour les nouveaux retraités, ainsi que l'abaissement de la déduction de coordination LPP, dont les travailleurs à temps partiel et les personnes avec un faible revenu profiteraient majoritairement.

Pas d'augmentation de la TVA en réserve

Dans ce sens, les Vert'libéraux soutiennent également le financement additionnel par la TVA. Celui-ci doit cependant rester aussi faible que possible. Il est ainsi correct que la CSSS-E veuille limiter la hausse de la TVA proposée par le Conseil fédéral à 1%. Les Vert'libéraux proposent en outre l'introduction d'un frein à l'endettement pour la garantie à long terme des assurances sociales, comme l'a déjà proposé le Conseiller national Thomas Weibel (pvl ZH) en 2009.